

**CONSEIL GENERAL
 DE L'HERAULT**

AGENDA 21

Fiche d'identité :
 André Vezinhet (PS)
 1 015 027 habitants

Territoire représentatif de l'arc méditerranéen, le département de l'Hérault présente une diversité exceptionnelle de milieux naturels qui lui confèrent une forte attractivité. Se traduisant par l'une des plus fortes progressions démographiques de France (+15 000 habitants par an), ce dynamisme menace aujourd'hui l'intégrité des milieux fragiles. Le Conseil général s'est donc engagé en 1999 dans une démarche de développement durable, intitulée « Hérault 2005 », qui s'est notamment traduite par une vaste consultation des Héraultais et par la mise en œuvre en 2004 d'un Agenda 21. Un second plan d'actions a été adopté en 2006.

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

Impulsion politique	L'Agenda 21 du Conseil général s'appuie sur une forte implication des élus et notamment de la vice-présidente Monique Petard. Des élus référents participent également de près aux réflexions transversales du projet (un référent pour chacune des 47 actions). Le 1 ^{er} et le 2 ^e plan d'actions ont été votés à l'unanimité par les élus.
Pilotage du projet	L'Agenda 21 est conduit par : - le chargé de mission Agenda 21, rattaché au Directeur Général des services, qui assure la coordination administrative du projet ; - la mission développement durable, rattachée au Pôle environnement, eau, aménagement rural et cadre de vie, qui assure le suivi des actions et l'implication des services dans les groupes de travail spécifiques (4 agents) ; - un réseau de correspondants (40) représentatifs des différentes directions ; - un groupe projet transversal composé d'élus référents et de cadres supérieurs, qui réfléchit à une meilleure prise en compte des notions de développement durable dans la conduite des projets. Leurs travaux se sont notamment traduits par la publication d'un guide pratique qui propose une grille d'analyse des projets et rappelle l'importance de la concertation avec les acteurs de la société civile.
Mobilisation des équipes internes	Les équipes internes ont été sensibilisés, à travers : - des groupes de travail organisés par la mission développement durable, animés par la DGS et rassemblant les directeurs de départements (environ 15 personnes, réunion chaque trimestre) : achats éco-responsables, approche sociale de l'urbanisme, bâtiments durables, management durable, etc. - des formations régulières sur les enjeux, les évolutions réglementaires et les mutations techniques liés au développement durable. Tous les nouveaux cadres du Conseil général sont automatiquement formés sur l'Agenda 21 départemental, à travers le dispositif « Passeport Cadres ».
Education et mobilisation des partenaires et des citoyens	En externe, de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées : - diffusion de l'Agenda 21 sur le site internet du Conseil général ; - organisation de groupes de travail en direction des travailleurs sociaux ; - organisation d'exposition et de conférences à la Maison départementale de l'environnement créée en 1992 (25000 visiteurs non scolaires, et 10000 visiteurs

	<p>scolaires par an en moyenne) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - création d'un réseau départemental des Agenda 21, composé de 33 communes et intercommunalités (représentant 2/3 de la population), depuis le 30 mars 2009.
Concertation	<p>Le 1^{er} Agenda 21 s'est appuyé sur une vaste consultation des habitants, sous la conduite de la Sofres. 400 000 Héraultais ont été consultés (distribution de questionnaires et mise en ligne sur le site du département), parmi lesquels 20 000 ont répondu. Parallèlement, une enquête était conduite auprès des 3480 agents du département.</p> <p>Le 2^e plan d'actions s'appuie également sur la mobilisation des citoyens, dans le cadre du projet de territoire « Hérault Avenir ». La concertation est en cours, le département finalise notamment une tournée des 21 agences sociales (depuis début 2008, 800 personnes ont été rencontrées en direct).</p>
Evaluation	<p>L'évaluation des actions se fait exclusivement en interne. Les correspondants sont chargés du suivi de chacune des actions inscrites dans l'Agenda 21. Un « Indice de Développement et d'Epanouissement Humain » est en cours de construction : il mesurera la qualité de vie dans le département.</p>

Vision stratégique et plan d'actions

Axes stratégiques et plan d'actions	<p>L'Agenda 21 de l'Hérault se décline en 47 actions regroupées en 7 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à chacun de trouver sa place sur le territoire, c'est-à-dire lutter contre la précarité. Les nouvelles activités liées aux services à la personne, à l'environnement et à l'éco-construction offrent des perspectives économiques favorisant l'insertion ; - Conjuguer essor démographique et équilibre des territoires ; - Lutter contre la discrimination territoriale ; - Promouvoir une politique de déplacement durable ; - Préserver la biodiversité et les paysages ; - Adapter l'agriculture au réchauffement climatique et à la limitation des ressources ; - Repenser la politique touristique.
--------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Actions réalisées, exemplarité et innovations

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
Exemplarité de l'administration	Introduction de critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics	Progression de la démarche grâce à la mise à disposition d'un outil permettant d'étendre la prise en compte du « DD » dans les marchés et recours étendu à la clause d'insertion (Factea Durable, utilisable par les 150 acheteurs identifiés).
	Mise en place d'un groupe projet « bâtiment durable »	Réalisation d'un référentiel - optimisation de la gestion des flux - appropriation par les usagers.
	Désignation de « centres de la responsabilité »	25 centres de responsabilité, en charge de l'exemplarité de l'administration. 150 000 € d'économies ont été réalisées depuis le début de l'Agenda 21. 75 000 € ont été réinvestis pour financer des projets d'innovation

Lutte contre le changement climatique	Réalisation d'un bilan carbone des activités et parallèlement réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments départementaux	Organisation d'un débat interne sur l'amélioration des performances du bilan carbone. Programmation pluriannuelle de rénovation thermique des bâtiments départementaux incluant le recours aux énergies renouvelables (chaufferies bois...)
	HQE	L'ensemble des bâtiments neufs de la collectivité sont désormais construits selon les 14 cibles de la HQE
Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	Signature d'une convention cadre de coopération sur ce thème avec le CNRS	Etude pour la connaissance et la valorisation patrimoniale et touristique des 8000 hectares des domaines départementaux (acquis grâce à la TDENS ¹)
	Economie des ressources en eau	Réduction du prélèvement opéré pour des aménagements d'agrément sur des ouvrages départementaux. Etude puis réalisation d'un ouvrage technique permettant le bon dimensionnement des installations de récupération d'eau de pluie.
Lutter contre les exclusions et les discriminations	Engagement du département dans le programme européen « Equal »	Lancement d'une action de formation pour les agents recevant du public ainsi que pour ceux faisant de la médiation ou de l'accompagnement.
	Opération « Arc en ciel »	Maintenir les capacités cognitives des personnes âgées accueillies en structures collectives en organisant pour elles des activités culturelles et récréatives.
	Aide aux personnes dépendantes à domicile	Aider les associations prestataires de service à organiser et structurer leur réponse en terme de services de proximité de qualité, par : <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'un programme de formation - l'élaboration d'une charte qualité - la mise en œuvre d'actions innovantes
	Lutter efficacement contre la précarité énergétique et favoriser le maintien dans leur logement des ménages à revenus modestes	Depuis 2002 : <ul style="list-style-type: none"> - Visites-conseils énergétiques, suivies de rapports détaillés et préconisations, - Mission d'assistance aux propriétaires, occupants ou bailleurs, pour l'information et le montage financier des programmes de travaux, - Prise en charge partielle de travaux et achat d'équipements économes
Soutien à l'économie sociale et environnementale	Soutien aux filières de l'agriculture biologique et soutien aux circuits courts	Ce soutien s'est concrétisé via un outil de sensibilisation des élus communaux à l'agro-écologie et surtout il se prolongera via une opération « Haute qualité alimentaire » qui concernera dans un premier temps les collégiens.
	Informier et sensibiliser les acteurs du tourisme (professionnels, collectivités, population,..) sur les principes, les enjeux et les outils du tourisme durable	- Organiser chaque année depuis 2006, un « Forum du tourisme durable » ouvert aux acteurs et décideurs du tourisme (privé et public) ; - Communiquer et sensibiliser ponctuellement les héraultais au tourisme durable - Intégrer dans les règlements départementaux d'aide à l'investissement touristique des critères environnementaux, énergétiques.

Education au développement durable	Mise en place d'un Schéma départemental d'éducation à l'environnement et au développement durable	Création d'un réseau d'associations maillant l'ensemble du territoire départemental.
Coopération internationale	Conventions de coopération décentralisée réalisées sous le sceau du développement durable	Développement économique au Maroc (culture de l'arganier) et en Tunisie (offre touristique chez l'habitant) adossé à l'économie locale avec le souci de préservation des ressources. Travail sur la bonne gestion des ressources en eau au Chili.

Commentaires :

Contact :

Alain ROTA
04 67 67 67 81
arota@cg34.fr